
BULLETIN

Découverte archéologique au cap Matifou. — On a si peu de documents (monuments figurés ou inscriptions), sur la ville antique de *Rusguniæ*, que les soixante stèles funéraires récemment exhumées (1897), constituent une découverte importante.

M. Timon, gardien du phare, les a rencontrées en défrichant un champ parsemé de tombes, près de Lapérouse, le nouveau village de pêcheurs, et les a déposées au fort turc (propriété de M. le comte de la Villegontier).

On sait que cette ville romaine de *Rusguniæ* élevée sur l'emplacement d'un comptoir phénicien (*rus* en punique, comme *ras* en arabe, signifiait cap), couvrait une assez grande étendue, puisque les remparts turcs d'Alger, au rapport de Léon l'Africain, l'historien arabe du seizième siècle, furent construites avec des pierres de taille qui en provenaient

La religion phénicienne, la religion romaine, la religion chrétienne s'y sont superposées et parfois un peu mêlées, et les sculptures, d'ailleurs très barbares, dont ces stèles sont décorées, doivent leur intérêt aux croyances religieuses et locales qu'elles rappellent.

L'une de ces stèles, rectangulaire (calcaire, hauteur 0^m60, largeur 0^m25), montre, en haut, un croissant aux pointes tournées vers le ciel et encadrant une sorte de croix grecque. De chaque côté du croissant, une colombe. Au-dessous, dans une niche cintrée, un personnage drapé ayant, comme fond, derrière la tête, une coquille. A gauche, un petit autel portant l'inscription : *G. Valerius Donatus*.

Toutes ces sculptures sont sur calcaire grossier. Il n'y a qu'une plaquette de marbre blanc (hauteur 0^m29, largeur 0^m24), sur laquelle est un cavalier drapé allant à droite, fait d'après quelque modèle grec. Le personnage nu-tête, a le manteau boutonné sur l'épaule droite et flottant en arrière. Le cheval a la crinière courte et droite comme les chevaux du Parthénon.

Un autre cavalier (sur calcaire, hauteur 0^m60, longueur 0^m35), rappelle les chevaux de bois qu'on donne aux enfants.

Plusieurs des personnages représentés sont debout, la main droite étendue au-dessus de l'autel, la gauche sur la poitrine.

Quelques-uns tiennent une couronne, parfois passée autour du poignet; d'autres, une grappe de raisin.

Un autre porte dans la droite un *volumen*, et se trouve encadré par des pilastres corinthiens et cannelés, sur lesquels s'appuie l'arcade de la niche.

La draperie, comme la chevelure et les colliers, n'est guère indiquée que par des lignes parallèles. Un triangle marque le nez, un trait horizontal la bouche.

Le travail, sommaire, presque enfantin, fait songer aux idoles du Dahomey que rapportent nos soldats, ou aux pipes de bruyère sculptées par des artistes improvisés. Il ne devait pas y avoir à *Rusguniæ* d'ouvriers grecs, de praticiens habiles, comme ceux qui étaient établis dans la brillante capitale de la Maurétanie, à Césarée (Cherchell).

Dans la façade de la maison Paracchini, ont été encastrées deux de ces stèles, dont l'une montre un enfant drapé tenant de la main gauche une grappe de raisin et, de la droite, une palme; l'autre représente une femme tenant sur la poitrine, dans la main gauche, une grenade et, dans la droite, abaissée le long du corps, une grappe de raisin.

Près de cette maison, encore gisante sur le sol, est une borne milliaire (hauteur de la pierre cylindrique 1^m39, diamètre 0^m44), portant une inscription fruste d'environ onze lignes, surmontée d'un chrisme, et qui nous apprend qu'elle a été érigée sous nos seigneurs (D D N N) les empereurs Valentinien et Valens, pieux, heureux, perpétuellement augustes (364-367).

.
 VALENTINIANO
 ET VALENTI
 PIIS FELICIBVS
 SEMPER AVGVSTIS

Rusguniæ était à quinze milles (soit 27 kilomètres) d'*Icosium* (Alger).

Quelques objets provenant de ce même champ de fouille de Lapérouse ou des environs, ont été recueillis et font partie des musées scolaires d'Aïn-Taya et du Cap Matifou, que j'ai pu visiter grâce à l'obligeance de MM. Malaval et Gay, instituteurs.

J'y ai remarqué quelques monnaies du deuxième siècle; une

lampe chrétienne de terre rouge décorée d'une croix gemmée ; une petite lampe de bronze à un bec ; des lampes païennes, ornées l'une d'un croissant, l'autre d'un lion ; un poids de plomb (à forme de base de pyramide quadrangulaire), haut de seize millimètres, pesant 127 grammes 495, et portant sur une face le chiffre V, et sur l'autre le nom de son propriétaire : RETIN (*Retianus* ?).

Ajoutons à la liste de ces objets une grande jarre brisée, un chapiteau corinthien, à feuilles sommairement ébauchées (hauteur 0^m43, diamètre du fût 0^m30) ; de grandes briques rectangulaires, verticalement striées par le doigt du potier (hauteur 0^m43, largeur 0^m35), et des tuiles creuses ornées de palmettes (hauteur 0^m43).

Victor WAILLE.

De la Sangha à la Wour. — Les Bayas. — M. P. J. Clozel a donné dans le *Tour du Monde*, nos des 4, 11, 18 janvier 1896, le très intéressant récit de son exploration dans le bassin du Tchad. Cette exploration avait pour programme d'abord de fonder sur la haute Mambéré, qui appartient au bassin du Congo, un poste destiné à servir de base d'opérations, et ensuite de reconnaître un cours d'eau navigable appartenant au bassin du Tchad. La mission, partie de Marseille en décembre 1893, revenait en France à la fin de juin 1895, après avoir tracé 500 kilomètres d'itinéraires dans un pays jusqu'alors inexploré.

Dans une brochure de 48 pages (1) accompagnée de dessins nombreux, le même explorateur a réuni ses notes ethnographiques sur les Bayas, une des peuplades nègres dont il a traversé le territoire. Il y a joint des notes linguistiques et un vocabulaire, qui ont permis de reconnaître que la langue des Bayas appartient au groupe Bantou. Des observations judicieuses, des vues très nettes, présentées en un style clair et sobre, font de ces deux publications une lecture des plus attrayantes. Il s'y ajoute un accent de sincérité profonde, et même une pointe de scepticisme qui ne messied pas dans ces récits, où par contre on cherche vainement une trace des dangers courus par leur auteur.

J. D. L.

Dans le tome IV, p. 133, du Catalogue des manuscrits espagnols du British Museum, rédigé par M. de Gayangos, il est parlé d'un volume coté « *Add. 28494* » et comprenant 140 ff. à 28 lignes dans les termes suivants : « *Vidas y sucesos de los reyes de Marruecos; en que se trata de la fundacion de aquella ciudad. Y hechos que*

(1) *Les Bayas, notes ethnographiques et linguistiques*, Paris, Joseph André et Cie.

hicieron asi en Africa come en España. Vida de Joseph primero, rey de Marruecos », « preceded by a dedicatory epistle, without date, to the King of Spain (Philip), wherein it is stated that the work was translated from the arabic. »

On voit que M. de Gayangos, bien qu'arabisant, n'a pas cherché à déterminer quel pouvait être l'original arabe. Ayant eu ce volume entre les mains, j'ai pu me rendre compte des lacunes de cette notice et reconnaître, sans trop de peine, qu'il renferme la traduction du *Holal* (N^o 1614 de mon Catalogue des mss de la Bibliothèque-Musée), traduction qu'a reconnue et étudiée la sagacité de M. Jacqueton (*Les archives espagnoles du gouvernement général de l'Algérie*, p. 98 et s.). Les titres, qu'il a reproduits, des quarante-cinq chapitres se trouvent, en effet, sans aucun changement méritant d'être relevé, dans le ms de Londres. Mais je ne puis regarder celui-ci comme étant « original », ainsi que le dit le savant qui l'a décrit, car il ne présente pas les caractères extérieurs d'un autographe, et d'autres copies se retrouvent ailleurs. A Madrid, notamment, il en a existé à la Bibliothèque nationale deux exemplaires sous les cotes J. 67 et J. 107 ; on ne les y retrouve d'ailleurs plus, et leur disparition fut déjà constatée lors du recensement de 1868, ainsi que je l'ai appris grâce à l'obligeance de M. Codera.

Le trentième volume du *Recueil des notices et mémoires de la Société archéologique de Constantine*, comprenant les années 1895-96 et portant la date de 1897, renferme les travaux et mémoires que voici : *Monographie de la basilique de Tébessa*, par M. Ch. Duprat, avec planches et plan. — *Seriana*, où M. Moliner-Violle relève tous les restes d'antiquités, inscriptions, etc. de cette localité, provenant presque tous de la période romaine ; il y figure aussi une inscription libyque. — M. L. Jacquot a fourni trois articles : il parle dans le premier des grossières poteries kabyles, dont il reproduit les dessins, que déposent les fidèles, pour y brûler des parfums, dans les *mzarat*, ou lieux sanctifiés par quelque marabout ; il relève dans le second les inscriptions latines qu'il a découvertes en 1896 dans la région de Sétif, et décrit, dans le troisième, trois mosaïques exhumées à Sétif. — A Sousse existe un sarcophage avec des restes d'inscription latine et qui servait encore naguère aux indigènes de fontaine, où ils se désaltéraient au moyen d'un tuyau d'aspiration (sur l'emploi de ce tuyau, cf. Zerkechi, *Chronique des Almohades*, etc., trad., p. 219). M. Graziani en a donné la description, de même qu'il a relevé les divers restes de mobilier funéraire trouvés dans deux tombes, au camp de Sousse. — Les ruines de l'Henchir Sidi-Yahia, à 13 kilomètres de Sedrata, sont l'objet d'une note avec plan de M. A. Robert, qui y a joint deux inscriptions

latines et une inscription libyque découvertes aussi sur le territoire de Sedrata. — M. C. Viré a reproduit l'inscription libyque des Ouled-Moussa (cf. *Revue Africaine*, 1896, p. 82), dans laquelle M. G. Mercier (voir p. 302 et s.) a reconnu une épitaphe et où il croit, en proposant une valeur nouvelle pour un signe alphabétique, avoir trouvé un mot nouveau « tombeau », dont la place paraît en effet tout indiquée sur une pierre tombale.

La population indigène de l'Afrique sous la domination romaine, vandale et byzantine est un tableau d'ensemble où M. E. Mercier nous représente la persistance ininterrompue, bien que parfois inconsciente, du sentiment national des populations autochtones, c'est-à-dire berbères ; la colonisation n'avait pas poussé de racines assez profondes ni assez étendues, l'assimilation des indigènes était trop superficielle pour pouvoir résister à des invasions successives et à des envahissements où de nouvelles couches berbères ne cessent de refouler celles qui les ont précédées pour prendre leur place.

La célèbre inscription dite des Martyrs de Constantine, gravée à l'entrée des gorges du Rummel, a été examinée à nouveau par M. Gsell, qui fait de Lambèse, et non de Cirta, le théâtre de l'exécution des SS. Marien et Jacques ; il relève, sans se prononcer, la difficulté soulevée par la date du 4 du mois de septembre, que fournit l'inscription, et par les dates du 30 avril et du 6 mai qui figurent ailleurs. — M. Ménétret a fait déblayer à El-Akbia (Milia) une mosaïque assez importante, dont il a fait l'objet d'un rapport officiel adressé à M. le Préfet de Constantine. — Les diverses inscriptions mises au jour, tant à Constantine que dans le reste du département, en 1895 et 1896, ont été relevées et expliquées par M. Vars, qui signale également les restes d'une briqueterie romaine qui ont été reconnus au Khroubs. — M. Charrin nous présente une pièce de monnaie au sanglier, portant le nom de Sittius et trouvée dans le lit du Rummel.

Le volume se termine par une chronique, où nous relevons notamment l'annonce d'une table des trente premières années de la Société, formant un volume et dressée par M. Poulle, de sorte que l'année 1897 verra paraître deux volumes.

Une nouvelle étude de M. E. Mercier, *Le habous ou ouakof, ses règles et sa jurisprudence* (55 pp. in-8°, extr. de la *Revue Algérienne et Tunisienne*) est consacrée à une question de droit musulman d'une application assez fréquente et au sujet de laquelle la Cour d'Alger n'a pu fixer sa jurisprudence qu'en 1887. On sait d'ailleurs l'extension prise par les biens immobilisés à titre de *habous* ou, comme disent les Turcs, de *vakouf*, et les difficultés avec lesquelles

les administrations européennes se sont trouvées aux prises quand elles se sont installées en pays musulman ; à Alger même, la question fut, peu après la conquête, tranchée dans un sens dont les indigents indigènes n'ont guère à se louer. M. M. s'est uniquement attaché à étudier d'après les textes, tant hanéfites que malékites, les règles auxquelles est soumise une institution dérogatoire au droit commun, autorisée à raison du but pieux qu'elle est censée poursuivre, mais que son caractère exorbitant doit faire interpréter limitativement. Il expose, en autant de sections, les principes généraux, — leur application et la jurisprudence, — les droits des bénéficiaires, l'administration des *hobous* et les règles des dévolutions. Les textes lui ont permis de déterminer la valeur exacte d'un mot qui a été la source de plus d'une erreur : *Akeb* désigne les enfants d'un homme, tant les garçons que les filles, et aussi les enfants issus des mâles.

Deux manuscrits arabes, uniques l'un et l'autre et ayant trait au Maghreb, ont été acquis dernièrement par mon intermédiaire, et j'en ai donné une courte notice dans la *Revista critica de historia y literatura* de Madrid (oct. 1896). L'un est un fragment abrégé d'une portion du grand ouvrage d'Ibn Sa'id et concerne l'histoire d'Ibn Houïd en Espagne ; l'autre est le tome premier, également unique jusqu'à ce jour, d'une chronique, la *Bahdjat en-nefs*, écrite vers 580 hég. par Hichâm ben Abd Allâh Kortobi, mais dont malheureusement la seconde et plus importante partie, qui a trait au Maghreb et à l'Espagne, n'a pas encore été retrouvée.

Le *Journal Asiatique* (1896, I, 407) avait signalé à l'attention une soi-disant récitation inédite des *Mille et une Nuits* contenue dans un manuscrit arabe de Barcelone. Or, ce volume renferme des contes tels que ceux de Sindbad le navigateur, de Salomon et d'Ad ben Cheddâd, etc., c'est-à-dire qu'il s'agit d'une de ces compilations qu'on trouve fréquemment, d'où sont extraits par exemple les « Contes Arabes » de Salhani et qu'on emploie parfois à grossir le recueil auquel Galland doit son immense notoriété. C'est ce qu'a relevé M. Lidzbarski dans la *Zeits. d. d. m. G.*, t. 50, p. 152).

Manuel français-arabe ou recueil d'actes administratifs judiciaires et sous-seing privé, traduits en arabe par Ét. Laune (Alger, Jourdan, 1897, 426 p. in-8°). Nombre d'actes ou de pièces françaises ont maintes fois intérêts à être traduites en arabe, et les différences de tournures et de terminologie des deux langues présentent souvent des difficultés assez sérieuses à vaincre : M. Laune, à en juger par ce que nous avons vu de son ouvrage, paraît s'être tiré tout à fait à

son honneur de la tâche ingrate qu'il avait entreprise. Il reconnaît avoir recouru aux connaissances et à l'expérience de lettrés indigènes, et leur concours; en effet, nous est indispensable en bien des cas; mais il a dû beaucoup payer de sa personne, et « les longues et pénibles recherches » dont il parle dans sa préface ne peuvent être révoquées en doute par quiconque connaît un peu ces matières. Une lithographie très nette met en regard le texte français et la traduction arabe de pièces dont la réunion rendra maints services aux administrateurs et interprètes.

Une autre publication traitant des mêmes sujets en fait la contrepartie. Un savant tunisien — et l'on n'ignore pas que, depuis plusieurs siècles, Tunis est un centre d'études juridiques — a rédigé un formulaire arabe comprenant, en outre des notions de droit indispensables, des modèles des actes qu'ont à dresser les notaires. Son travail a eu du succès, puisque la première édition, qui date de 1865, a été suivie d'une seconde en 1876 et d'une troisième en 1897. Il a été traduit et annoté par M. Abribat, sous le titre *Recueil de notions de droit musulman et d'actes notariés judiciaires et extrajudiciaires, par Mohammed Elbachir Ellouati* (Tunis, chez Borrel, 1896, 282 p. 8°). D'après les quelques passages que nous avons comparés avec le texte, la traduction nous a paru généralement bien faite; elle est parfois un peu trop littérale, de manière à n'être pas complètement intelligible par elle-même. Des notes assez nombreuses auraient pu utilement s'enrichir de quelques dates et renseignements bibliographiques concernant des juristes indigènes dont les noms sont cités.

M. de Flotte de Roquevaire a publié une *Carte du Maroc* au 1/1,000,000, 2 feuilles en 4 couleurs (Barrère, à Paris, 1897). Il s'est servi des derniers travaux de Dalton et de Schnell et a pris l'itinéraire de Foucauld pour base en ce qui concerne l'intérieur. Il a joint à sa carte une notice qu'il a fait suivre d'un index bibliographique bien dressé, et a ainsi mis au jour un travail qui réalise un très sérieux progrès sur ceux de ses devanciers.

Comme complément à la monographie insérée dans le *Museo granadino* et consacrée à la Medreseh de Grenade, laquelle fut construite en 1350. M. Almagro Cardenas donne la description du *mihrab* de cet établissement. La découverte en fut faite seulement au mois d'avril 1893, à la suite de travaux de reconstruction; c'est un magnifique spécimen de l'art arabe, parfaitement restauré sous la direction de M. Contreras, architecte de l'Alhambra, avec le concours d'ouvriers chez qui la tradition a conservé une grande

habileté dans ce genre de travaux. Les inscriptions, en caractères coufiques et maghrebins, qui ornent le monument et se composent des invocations et formules parénétiqes d'usage, sont reproduites en texte et traduction (*Boletin de la R. A. de la historia*, xxvii, 490).

Deux volumes de l'important recueil biographique d'Ibn el-Abbar, intitulé *Tekmila*, ont été publiés dans la *Biblioteca arabico-hispana*, où ils forment les tomes v et vi; mais l'ouvrage était resté incomplet, malgré le complément fourni par un manuscrit de la Bibliothèque-Musée d'Alger. Le savant éditeur de cette collection a reçu en communication un troisième volume provenant d'une bibliothèque privée du Kaire. Cet exemplaire n'est pas dans un parfait état de conservation et reproduit en partie des portions déjà publiées de cette œuvre. M. Codera espère cependant pouvoir aussi sauver par l'impression un fragment qui est, en partie, resté unique jusqu'à ce jour (*Ibidem*, 1896, t. xxix, p. 90).

Le même savant a fourni une notice d'un des ouvrages de la précieuse collection Gayangos : il s'agit d'une longue liste des ouvrages expliqués à Fez au commencement du xi^e siècle de l'hégire (début du xvii^e siècle) par le célèbre Ibn el-Kâdi. On y trouve indiqués de nombreux ouvrages intéressant le Maghreb et l'Espagne, et leur existence à cette époque permet d'espérer qu'on retrouvera au Maroc quelques-uns de ceux dont il n'existe pas d'exemplaires dans les bibliothèques d'Europe (*Autografo del historiador Aben Alkadhi en la Academia de la historia ; ibid.*, p. 182).

On sait que Bougie, prise par don Pedro de Navarre en 1510, resta aux mains des Espagnols jusqu'en 1555, où Salah Reïs en entreprit le siège et finit par l'emporter sur Peralta, qui y commandait les troupes espagnoles, et dont la décapitation sur une place de Valladolid punit l'oubli de ses devoirs de général. Une relation détaillée (70 pp. 8^o) du siège, dont la rédaction espagnole est due à un témoin oculaire et figure à l'Escurial dans les papiers de J. Paez de Castro, chroniqueur du roi Philippe II, a été mise au jour par C.-F. Duro (*Ibidem*, p. 465-537).

Apuntes sobre las escrituras mozarabes que se conservan en el Archivo historico national (Madrid, Tello, 1897, 320 pp. in-12). — Sous ce titre, M. Fr. Boigues a analysé cent trente pièces (testaments, actes de vente, de mariage, etc.) rédigées en arabe aux xi^e, xii^e et xiii^e siècles de notre ère par des chrétiens espagnols ; il y a joint le texte complet avec traduction de huit des pièces les plus

importantes. Des raisons d'ordre matériel ne lui ont pas permis de remplir tout son programme, d'y ajouter des notes et observations philologiques, géographiques, etc., ainsi qu'un index détaillé qui donneront toute sa valeur à cette publication. On y trouvera à puiser maints renseignements utiles tant au point de vue de la langue que de la géographie et de l'état social à cette époque.

Une conférence de M. J. Ribera, sur le goût des livres dans l'Espagne musulmane, a été publiée en un joli volume in-12 (*Bibliofilos y bibliotecas en la Espana musulmana*, Saragosse 1896). Ce n'est qu'un extrait d'un travail plus considérable et plus documenté que prépare l'auteur sur le même sujet. Tâchant de ne tomber ni dans l'une ni dans l'autre des opinions extrêmes émises à ce sujet et que des préjugés religieux ont parfois guidées, M. Ribera évalue à un chiffre très élevé le nombre des manuscrits produits dans ce pays au temps de sa splendeur. Il remarque avec raison qu'en outre des causes naturelles de destruction, les livres ont eu aussi des ennemis redoutables dans plusieurs princes musulmans, dont les bûchers ont été allumés avant ceux du cardinal Cisneros par exemple. Les efforts et les dépenses de maints bibliophiles, princes ou simples particuliers, dont les noms ont été conservés, sont ainsi restés inutiles et ne peuvent qu'exciter des regrets.

M. C. Viré a publié une note indiquant les résultats de ses recherches relatives aux « Abris sous-roches découverts à Bordj-Ménaïel » (*Association française pour l'avancement des sciences, Congrès de Bordeaux, 1895*).

L'appréciation sympathique des grandes lignes de l'Islam par un chrétien qui a vécu chez les musulmans et étudié leurs croyances, tel est l'ouvrage de M. H. de Castries (*L'Islam, impressions et études*, in-12, 360 pp.) : « Il m'a semblé que ce n'était pas assez pour une nation chrétienne et civilisée de respecter la religion de ses sujets musulmans, mais qu'elle devait encore chercher à la connaître ». L'auteur croit à la sincérité de Mahomet, relève la tolérance montrée par les musulmans au temps de leur puissance, notamment en Espagne, combat l'opinion exagérée que l'on se fait de la polygamie ; le paradis musulman, vu souvent à travers les fictions poétiques et les représentations picturales, n'est pas seulement un lieu de jouissances matérielles d'après la lettre des textes, mais aussi celui où, tout comme dans notre paradis, la vision béatifique constituera la plus haute récompense ; le fatalisme n'est pas une conséquence nécessaire de la doctrine, puisque les efforts des théologiens

pour concilier la prescience divine et la liberté humaine ont donné lieu à autant de recherches et de discussions que chez les adeptes de la religion chrétienne. L'expansion et la vitalité actuelles de l'islamisme, les vains efforts de l'apostolat chrétien, la question de l'assimilation en Algérie forment l'objet des deux derniers chapitres. Des appendices reproduisent notamment de nombreux extraits de nos auteurs du moyen âge, montrant de quelles turpitudes nos ancêtres accusaient leurs adversaires de l'époque des croisades et les idées fausses propagées à cet égard par les chroniqueurs, les troubadours et les conteurs.

On doit encore à M. de Castries *Les gnomes de Sidi Abd er-Rahmân el-Medjedoub* (Paris, Leroux, 1896, 121 pp. in-12), observations, jeux d'esprit, traits satiriques ou proverbes formant allitération et rédigés, si ce mot est de mise, dans la langue la plus vulgaire par un philosophe maghrebin en haillons. L'éditeur et traducteur fournit le plus souvent, mais non toujours, les explications indispensables à l'intelligence de formules parfois trop concises ; il fait aussi les rapprochements nécessaires, mais avec goût et mesure. Comme l'a dit le *Journal asiatique*, il « aurait pu aussi bien que d'autres, faire étalage d'érudition en noyant son texte dans un déluge de citations bibliographiques, folkloristes, etc., empruntées aux catalogues des bibliothèques et des librairies. Félicitons-le, au contraire, d'avoir écarté cet appareil pseudo-scientifique bon à séduire les badauds ».

La *Chronique archéologique africaine* de M. Gsell (ap. *Mélange d'arch. et d'hist.*, 1896, p. 441) relève, d'une façon qui paraît bien complète, tout ce qui a paru au cours de l'année concernant l'Afrique punique, libyque et romaine. Il y est parlé notamment du livre *Les cités romaines de la Tunisie*, où M. Toutain a fait ressortir le brillant développement de ces villes, au moins pendant une couple de siècles, et qui était en grande partie le fait d'Africains plus ou moins romanisés.

Les Romains dans le Sahara sont une suite donnée par M. J. Toutain à sa *Note sur quelques voies romaines* ; elle est accompagnée d'une carte. L'occupation romaine, dit-il, ne s'est pas étendue au-delà de la vaste courbe formée au sud du rivage méridional de la petite Syrte par les Djebels Douirat, Nefousa, Gharian, Tarhona et Mesellata. En opposition avec l'opinion émise par Duveyrier d'après L. Renier, MM. Mommsen et Cagnat, il ne croit pas que les ruines et les inscriptions trouvées à Ghadamès, à Gharia-el-Gharbia et à Boudjem indiquent que les Romains aient réellement occupé ces

lieux au début du III^e siècle; il y fut envoyé des détachements militaires, mais il ne fut pas procédé à leur annexion politique ou administrative (*Mél. d'arch. et d'hist.*, 1896, p. 63).

E. F.

Errata

Année 1896, p. 380, l. 15, au lieu de « de celui-là », lisez « de celui-ci ».

Année 1897, p. 109, l. 11, après « arsi », ajoutez « [*azri* ou *darzi*] ».

Année 1897, p. 115, l. 14, après « 3 octobre 1785 », ajoutez « [*sic*; lisez, 1541] ».

Ibid., pages 133 et 134, rétablir les notes comme suit :

Page 133, note 1 :

(1) Konaq, gîte d'étape, etc.

Page 134, note 1 :

(1) Citons, dans la *Revue Africaine*, outre de nombreuses notices sur diverses tribus :

Histoire du dernier bey de Constantine, Vaysettes, t. III, IV, VI, VIII.

Notice sur l'histoire et l'administration du beylik du Titer, par Federmann et Aucapitaine, t. IX et XI.

Notice sur l'organisation militaire et commerciale des Turcs dans la grande Kabylie, Robin, t. XVII. Notes historiques sur la grande Kabylie de 1830 à 1838, Robin, t. XX.

Et en dehors de la *Revue*, la collection des tableaux des établissements français en Algérie; les deux ouvrages de Walsin Esterhazy : *Le Makhzen d'Oran*; *De la Domination turque dans l'ancienne Régence d'Alger*; puis aussi, *Histoire de l'Afrique septentrionale*, Ernest Mercier, t. III, p. 120 et suiv.

Note 2 :

(2) Littéralement : *Maison du souverain*.

Pour tous les articles non signés :

Le Président,

ARNAUD.
